

ACTION URGENTE

SOUDAN. DISPARITION FORCÉE D'UNE MILITANTE POLITIQUE

Sandara Farouq Kadouda, mère de deux enfants, médecin et militante politique, a été emmenée par des membres supposés du Service national de la sûreté et du renseignement (NISS) le 12 avril dernier. On ignore où elle se trouve à l'heure actuelle.



Le 12 avril 2015, **Sandara Farouq Kadouda** est partie de chez elle pour assister à un événement contre les élections organisé par les partis politiques soudanais de l'opposition dans les locaux du parti de l'Oumma à Omdurman, au Soudan. Peu après 17 heures, des hommes en civil – membres supposés du NISS – ont bloqué sa voiture. Ils lui ont arraché son téléphone des mains alors qu'elle parlait à un ami, qui a entendu des cris lorsque Sandara Farouq Kadouda a demandé à voir la carte d'identité d'une personne. Le téléphone a été coupé un peu plus tard. La voiture de cette femme a été retrouvée 30 minutes plus tard, abandonnée dans la rue avec les clés sur le contact.

Les proches de Sandara Farouq Kadouda ont signalé ces faits à la police et au NISS mais ceux-ci refusent de communiquer des informations sur son lieu de détention et son état de santé. La militante n'a pas pu consulter un avocat ou contacter sa famille. Elle souffre d'hypoglycémie chronique l'obligeant à suivre un régime alimentaire spécial et un traitement quotidien, mais on ignore si elle a accès à des soins médicaux. Cette femme risque fortement d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude quant au fait que Sandara Farouq Kadouda soit victime d'une disparition forcée et exhortez les autorités à révéler immédiatement où elle se trouve et à en informer sa famille ;
- appelez-les à relâcher cette femme sans délai et sans condition si elle est détenue uniquement pour avoir exercé ses droits pacifiquement ;
- engagez-les à veiller à ce qu'elle ne soit pas victime de torture ou d'autres mauvais traitements, et qu'elle puisse rapidement contacter son avocat et sa famille, et bénéficier des soins médicaux dont elle a besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 25 MAI 2015 À :

Président du Soudan

Omar Hassan Ahmad al-Bashir
Office of the President
People's Palace, PO Box 281
Khartoum, Soudan

Courriel : info@presidency.gov.sd

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Président,

Ministre de la Justice

Mohamed Bushara Dousa
Ministry of Justice
PO Box 302, Al Nil Avenue
Khartoum, Soudan

Courriel : moj@moj.gov.sd

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre de l'Intérieur

Ibrahim Mohamed Ahmed
Ministry of Interior
PO Box 873, Khartoum, Soudan

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

SOUDAN. DISPARITION FORCÉE D'UNE MILITANTE POLITIQUE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Amnesty International a reçu des informations faisant état d'une répression croissante menée par le NISS contre les activités des groupes d'opposition politique depuis que la campagne électorale au Soudan a commencé en février dernier. Au moins 15 militants politiques ont été arrêtés par des agents du NISS le 12 avril.

Le NISS détient des pouvoirs étendus en vertu de la Loi de 2010 relative à la sécurité nationale, qui lui permet notamment de maintenir des suspects en détention jusqu'à quatre mois et demi sans contrôle judiciaire, et ses membres usent de leur autorité pour procéder à des arrestations arbitraires et infliger des actes de torture et d'autres mauvais traitements. La même loi protège ces agents de toute poursuite pour les actes commis dans l'exercice de leurs fonctions, y compris des violations des droits humains, ce qui engendre un climat d'impunité. Les amendements constitutionnels adoptés par le parlement le 5 janvier dernier aggravent davantage la situation car ils accordent encore plus de pouvoirs au NISS, qui peut désormais s'immiscer comme bon lui semble dans les affaires politiques, économiques et sociales.

Sandara Farouq Kadouda mène des activités en faveur de l'environnement depuis des années et fait partie du Comité contre le projet de barrages à Kajbar et Dal, dans l'État du Nord. Les défenseurs des droits humains craignent que ces barrages engloutissent plus de 500 sites archéologiques et redoutent leur impact sur l'environnement.

Nom : Sandara Farouq Kadouda

Femme

AU 86/15, AFR 54/1436/2015, 13 avril 2015